

Allemagne : le “réfugié” syrien condamné pour tentative d’escroquerie de l’EI

écrit par Jean Schoving | 16 août 2017

Jugement contre le Syrien Hassan A. :

« Pas un terroriste, mais un escroc »

La cour d’assises peu avant le prononcé du jugement : initialement accusé de tentative de meurtre, le Syrien Hassan A. (à droite) écope de deux ans de prison pour tentative d’escroquerie. PHOTO : Becker Bredel

Sarrebruck. Les juges sont persuadés que Hassan A. a tenté de tromper l’EI. C’est pourquoi il ira en prison pour deux ans.

[Par : Michael Jungmann](#)

La cour d’assises au tribunal de grande instance de Sarrebruck, sous la présidence de Bernd Weber, juge, est tombée d’accord vendredi après une interruption assez longue pour délibération : « L’accusé n’est pas un terroriste, mais un escroc ». Initialement, Hassan A, coiffeur de 39 ans originaire de Damas, était en détention préventive depuis le soir du réveillon 2016 pour terrorisme présumé et tentative de meurtre. La première chambre pénale vient de le condamner à deux de prison ferme pour tentative d’escroquerie envers l’Etat islamique (EI).

Le motif : via Internet, Hassan A. avait fait croire à son correspondant qu’il pensait agent de liaison de l’EI à des projets d’attentats à l’explosif avec des véhicules camouflés en voitures de police dans plusieurs pays. L’EI devait

financer ces projets à hauteur de 180 000 euros. Mais la remise de l'argent n'est jamais intervenue. Le Syrien, que des témoins ont décrit comme particulièrement cupide et constamment en butte à des difficultés financières, s'est fait bernier par un adversaire déclaré de l'État islamique. Ce dernier a fait intervenir la police allemande par des voies détournées. Le matin du 31 décembre 2016, des forces spéciales d'intervention l'ont arrêté dans sa chambre à Burbach. Depuis, il se trouve en détention préventive.

On a laissé tomber, du moins provisoirement, l'accusation de tentative de meurtre en elle-même. Weber, qui a exposé les motifs du jugement pendant 45 minutes, a attesté au Syrien une « importante énergie criminelle ». Mais d'après les résultats de l'instruction, la chambre « n'avait pas le moindre doute » que le réfugié officiellement reconnu, qui a vécu pendant quelques mois avant son interpellation à Burbach, un quartier de Sarrebruck, « n'avait ni les moyens, ni la volonté » de commettre les attentats à l'explosif (« un plan machiavélique ») annoncés à un présumé agent de liaison de l'EI. Il n'aurait jamais projeté véritablement de commettre ces attentats.

Weber : « Le plan était un mensonge envers le représentant présumé de l'EI. » Le tribunal (trois juges et deux jurés) en serait convaincu sur la base du tissu avéré de mensonges et de la personnalité de l'accusé. Des indices concrets concernant des prétendus complices, l'acquisition d'automobiles ou les explosifs n'existeraient pas. Dès son arrestation, Hassan A. aurait au contraire affirmé de manière cohérente au cours d'interrogatoires qu'il entendait bernier la milice terroriste de l'EI en lui soutirant l'argent demandé.

Le procureur général, Guntram Liebschner, avait – ainsi que nous en avons déjà rendu compte en détail – réclamé dix ans de prison pour l'homme de Damas pour tentative de meurtre. Son défenseur, Marius Müller, plaidait au contraire pour un acquittement. Il a annoncé faire appel « dans tous les cas »

du jugement rendu maintenant. L'avocat met en doute, ainsi d'ailleurs que d'autres observateurs de presse, que l'organisation terroriste État islamique puisse être victime d'escroquerie en vertu du droit allemand. La Cour fédérale de justice (BGH) va probablement se pencher sous peu sur cette question. Le procureur général a déclaré qu'un appel était à l'étude du côté de l'accusation. Cette démarche « est plus que probable ».

Selon une décision du tribunal, Hassan A. restera en détention préventive pour risque de fuite. Les juges estiment que l'Office des étrangers va lui retirer son statut de réfugié et qu'il sera expulsé directement à partir de la prison.

https://www.saarbruecker-zeitung.de/saarland/saarland/zwei-jahre-haft-fuer-versuchten-betrug-an-is-terrormiliz_aid-2515323

Traduction exclusive pour Résistance républicaine par Jean Schoving